

Rapport annuel de la Délégation à la formation I+D 2020

Lorsque la Délégation à la formation s'est réunie le 10 février 2020 à la ZHB, la bibliothèque centrale et universitaire de Lucerne qui venait d'être réouverte après des travaux de rénovation, personne ne se doutait que ce serait la seule réunion de l'année en présentiel. Et ce ne fut de loin pas l'unique impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises contre sa propagation. La pandémie a profondément affecté tout le secteur de la formation professionnelle, en particulier les examens de fin d'apprentissage. Ainsi a-t-il fallu trouver très rapidement un moyen de développer et d'organiser une procédure de qualification adéquate dans ces conditions extraordinaires. Grâce aux efforts conjugués de nombreuses personnes impliquées dans l'enseignement et la formation professionnelle, il a été possible d'assurer une fin d'apprentissage optimale compte tenu des circonstances. Nous profitons de l'occasion de ce rapport pour remercier le secrétariat, les membres de la Délégation à la formation, les expert·s en chef, les expert·es, les formateurs·trices professionnel·les et les nouveaux·lles diplômé·es. Dans l'ensemble, la formation a été bouleversée par la pandémie, tant dans les entreprises que dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises. Si le passage aux méthodes et outils numériques ne manque pas d'aspects positifs, notamment pour notre secteur, les interactions personnelles ont néanmoins beaucoup souffert de cette situation.

Fin d'apprentissage 2020

Contrairement à ce que nous avons espéré, il n'a malheureusement pas été possible d'organiser à l'automne le traditionnel LAPero qui aurait dû avoir lieu au printemps. Après avoir été reportées, les fêtes de fin d'apprentissage ont finalement été annulées. Au grand regret général, les diplômé·es de la volée 2020, 47 AID en Suisse alémanique et 42 en Suisse romande, ont dû se contenter de félicitations écrites.

Cours interentreprises 2020

Des cours interentreprises ont été organisés sur six sites, dont le Tessin, et menés sous la responsabilité de la Délégation à la formation. Celle-ci a adapté le règlement pour les CIE et introduit des mesures (participation financière des entreprises) en cas d'absences non excusées.

Révision de l'ordonnance sur la formation professionnelle et du plan de formation

Pour assurer un soutien plus solide et une base plus large à la révision en cours, le projet Formation initiale I+D inclut désormais également trois représentant·es du terrain : Kathrin Brumann (bibliothèque publique généraliste), Dominik Sievi (archives) et Aronne Watkins (bibliothèque scientifique) qui ont collaboré de manière intensive à l'élaboration des bases et des documents nécessaires à cette révision.

Au printemps, le profil de qualification a été révisé une nouvelle fois après avoir été rejeté par le SEFRI. Les objectifs évaluateurs à atteindre en entreprise ont été formulés sur la base des compétences opérationnelles. Le profil des futur·es agent·es en information documentaire CFC est aujourd'hui davantage axé sur la communication et accorde une place de premier plan au traitement des supports numériques.

La procédure de qualification a également été repensée. Après des discussions intenses auxquelles ont pris part aussi les expert·es en chef, la Délégation à la formation a opté pour une procédure de qualification incluant un travail pratique individuel (TPI). Le travail de projet est destiné à gagner en importance, raison pour laquelle il est essentiel d'organiser un travail pratique.

Il est prévu de renoncer à l'avenir à un examen final des connaissances professionnelles au profit de la prise en compte des notes d'expérience obtenues tout au long de la formation initiale.

Les CIE ont également été nouvellement conçus. L'activité de catalogage, inventaire et classement a toujours été un défi particulier dans la mesure où les connaissances préalables et les besoins varient fortement selon les entreprises. Désormais, au début de l'apprentissage, le catalogage, inventaire et classement se concentrera sur les bases générales ; celles-ci pourront ensuite être approfondies de manière spécifique dans chaque SID. Ces sujets ont été discutés avec le groupe de travail Ecole professionnelle et CIE.

En mai 2020, une réunion d'information sur la révision du plan de formation a été organisée en Suisse romande et une en Suisse alémanique, en distanciel comme l'imposait à la pandémie de COVID-19. Les prises de position issues de la procédure de consultation concernant l'ordonnance sur la formation professionnelle et sur le plan de formation ont montré qu'il était nécessaire de discuter et de clarifier encore certains points, plus particulièrement les questions relatives aux jours d'école et aux CIE. Les réactions des cantons (CDP et CSFP) ont été très positives, qualifiant la réforme proposée de visionnaire et courageuse. Mais c'est précisément ce changement fondamental qui a suscité des réactions critiques de la part des entreprises. L'AAS et Bibliosuisse ont accueilli favorablement la réforme proposée. Après une nouvelle révision du tableau des périodes d'enseignement, concernant notamment l'apprentissage des langues étrangères, et une adaptation de la planification des CIE, l'ordonnance sur la formation professionnelle et le plan de formation ont été adoptés et la demande de ticket a été déposée auprès du SEFRI pour la fin de l'année.

Mobilité I+D

Depuis 2015, la Délégation à la formation soutient les AID qui viennent d'obtenir leur CFC dans la recherche et le financement d'un stage à l'étranger. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet de mobilité Erasmus+ de l'UE. Le site web <https://www.mobility-id.ch> contient des liens vers des rapports de stage et des rapports d'expérience. En 2020, Britta Biedermann a remis ce dossier à Dominik Sievi et Nina Grossenbacher. Un grand merci à Britta qui s'est engagée pendant de nombreuses années pour ce projet de mobilité.

Suisse romande

La réunion des formateur·trices professionnel·les a eu lieu le 26 mai, non pas au CERN comme prévu mais via Zoom. Elle a surtout permis d'informer sur la réforme «Formation professionnelle I+D 2022+». La Commission de formation professionnelle AID de Suisse romande, qui invite Matthias Schmid à ses réunions en tant qu'observateur, n'a pas pu se réunir à cause de la pandémie. Pour la même raison, Katalin Haymoz n'a pas pu organiser l'habituel LAPéro 2020 en Suisse romande. Entre temps, elle a pris sa retraite et a donc quitté la Commission. Nous la remercions chaleureusement pour ses nombreuses années d'engagement au service de la formation professionnelle initiale en Suisse romande.

Secrétariat

Le travail du secrétariat, dont la composition est inchangée, a permis en 2019 à la Délégation à la formation de mener ses activités de manière efficace. Pendant son congé maternité, Susanne Zingg a été remplacée par Michelle Hebeisen. Encore une fois, en cette dixième année d'activité, la DF I+D a assumé une fonction de garante aussi bien de la continuité que du renouveau. Nous saisissons l'occasion de ce rapport pour adresser nos sincères remerciements à tou·tes nos collaborateur·trices pour leur énorme engagement.

Membres de la Délégation à la formation 2020

Alain Dubois et Isabelle Giffard (AAA), Matthias Schmid, Katrin Brumann (ex Weber) et Rudolf Mumenthaler (Bibliosuisse), Andrea Betschart (spécialiste), Sven Sievi (directeur) et Susanne Zingg (collaboratrice spécialisée/administration).

Avril 2021

Rudolf Mumenthaler, président de la Délégation à la formation I+D